

PARADIGME DU PROGRÈS:

De la croissance économique au développement durable

PARADIGM OF PROGRESS:

From economic growth to sustainable development

Dr.ABBAS hirzellah¹, Pr. CHAKOUR Saïd Chaouki², Pr .CHELIL abdellatif³

¹ Université de Sétif- Algérie

² Université de Jijel- Algérie

³ Université de Tlemcen- Algérie

Date de réception : 2018-09-05; **Date de révision :** 2018-12-20; **Date d'acceptation:**26-12-2018

Résumé :

Le concept de développement durable a fait une propagation inaccoutumée, il est devenu incontournable dans le débat de quotidien. Cette propagation est faite sans que le lien soit clairement fait avec les paradigmes de progrès qu'on désire lui faire remplacer. Dans le débat public, le développement durable est assimilé à l'écologie. Pour les théories du développement, on assiste à l'émergence d'un nouveau paradigme ou à une simple reformulation qui internalise les lacunes de l'ancien paradigme classique de développement.

Pour mieux appréhender la vision du développement durable (DD) et afin de mieux saisir les continuités ou les ruptures engendrées, il convient de tracer le chemin de l'évolution, à travers le temps, de la notion du progrès depuis l'antiquité à nos jours. Cela est très important pour comprendre le paradigme de développement durable et pour saisir les contenus théoriques et pratiques.

Mots clés : progrès, croissance économique, développement, développement durable.

Classification JEL : Q01- O4- F43

Summary :

The concept of sustainable development has made an unusual spread, it has become unavoidable in the daily debate. This propagation is made without the link being clearly made with the paradigms of progress that one wishes to replace. In the public debate, sustainable development is equated with ecology. For the theories of development, we are witnessing the emergence of a new paradigm or a simple reformulation that internalises the shortcomings of the old classical development paradigm.

¹ MCA, hirz2006@gmail.com

² PR, schakour@yahoo.com

³PR, chelil.abdellatif@gmail.com

To better understand the vision of sustainable development (SD) and to better understand the continuities or breaks generated, we must trace the path of evolution, over time, the notion of progress from antiquity to our days. This is very important to understand the paradigm of sustainable development and to grasp the theoretical and practical contents.

Keywords: progress, economic growth, development, sustainable development.

JEL Classification: Q01- O4- F43

Introduction

Nous aborderons la question du développement durable (DD) dans une perspective historique pour comprendre le processus de formation de la pensée sur le développement. Pour comprendre les divergences et l'évolution de la pensée sur le progrès, il est primordial de situer tout dans un contexte historique en s'intéressant aux rivalités qui ont marqué les différentes période

Il ne s'agit pas, dans cet article, de passer en revue les différentes théories du développement. Il s'agit seulement d'identifier les ruptures conceptuelles qui veulent proposer une alternative. C.-à-d. la chronologie de la redéfinition du progrès social selon les problématiques de chaque époque.

Après un retour sur la notion ancienne de progrès, au cours du temps transformée en la notion de développement durable, nous analyserons l'évolution de cette dernière notion en nous intéressant plus particulièrement à quoi elle tient compte. **Comment sont-elles construites les mesures de la richesse ou du bien-être d'une société et de son progrès ?** Puisqu'à partir des différentes formules de mesure du progrès, on pourra facilement comprendre l'évolution des conceptions théoriques du progrès, selon la nature des préoccupations c.-à-d. l'évolution des paradigmes. Nous nous attacherons à montrer de quelle manière le concept de développement, initialement associé uniquement à la croissance économique, va régulièrement être remis en cause, en particulier au sujet du lien entre croissance, environnement et pauvreté, pour arriver à la notion actuellement du développement durable.

I. Histoire de l'idée de progrès

Dans l'objectif de comprendre l'évolution des paradigmes, il serait très lumineux de commencer par donner, en premier lieu, une brève esquisse sur l'évolution de l'idée du progrès, parce qu'elle était antécédente aux autres.

Jusqu'à les années 1950, pour décrire l'accroissement de **bien-être** (ou de bonheur) de l'humanité, de nombreux termes ont été utilisés pour arriver aujourd'hui à celle de développement durable. Le choix de terme s'est d'abord fixé sur *civilisation*, *occidentalisation* ou encore *modernisation*⁴.

⁴ Rist Gilbert, « Chapitre 2 / Les métamorphoses d'un mythe occidental », in le développement : Histoire d'une croyance occidentale. Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2015, p. 61-94.

Durant l'histoire, l'objectif ultime des différentes civilisations était d'atteindre un niveau, ou de se mettre sur la voie, du progrès. Le progrès est l'idée que la civilisation a bougé, bouge et ira dans une direction désirable. Étymologiquement, le mot progrès est issu du latin « *progressus* » et désigne à l'origine la progression d'une troupe. Le progrès représente le perfectionnement global et continue. Globalement, il signifie que la société change vers le mieux progressivement. Selon le dictionnaire Littré⁵, le progrès est « *le mouvement en avant. Il se dit de ce qui avance dans le temps, de ce qui se développe, il s'agit de toute sorte d'augmentation, d'avancement en bien* ». Turgot formule la première déclaration complète de progrès en 1750⁶. Pour Turgot, le progrès recouvre en plus des arts et des sciences, l'ensemble de la culture: manières, mœurs, institutions, codes juridiques, économie et société. Aujourd'hui, tout le monde pense que ; le progrès c'est d'advenir à une vie meilleure sur Terre.

Si la notion de progrès semble évidente aujourd'hui, elle est une notion historiquement débattue et diversement comprise. Deux écoles du progrès s'affrontent et se croisent : d'un côté, le primitivisme basé sur une vision cyclique du progrès, qui voit la décadence inévitable dans le progrès, et de l'autre côté, le progressisme partisan du progrès basé sur une vision linéaire et continue du progrès.

La pensée dans la Grèce antique a été dominée par la théorie des cycles ancrée dans une croyance judéo-chrétienne, le temps déprécie la valeur du monde. Les Grecs formulent la première idée sur le progrès : **le progrès est cyclique et le déclin est inévitable**. Selon Aristote, fidèle à la **théorie des cycles** qui régit la nature. L'éternel retour, ce qui naît atteint sa maturité, décline et meurt. La nature attribue à chaque organisme vivant un état "extrême" qui correspond à sa forme parfaite qui sera suivie inévitablement par un déclin. Cette vision est bien visible dans l'évolution des civilisations antiques, les civilisations naissent, atteignent leur apogée puis elles s'effondrent. Une vision rapportée par la théorie des cycles économiques. De cette façon, la croissance ne se prolonge pas d'une manière illimitée.

Avec le XVIIIe siècle, siècle des Lumières, l'interprétation de l'histoire va prendre une direction radicalement différente. Pour les Lumières, la **commutativité (irréversibilité)** des progrès de la connaissance ne fait aucun doute : **le progrès est linéaire et continu**. Donnant une conception linéaire au progrès équivalente à celle du temps⁷ et de l'histoire ; le progrès une succession dirigée d'événements⁸. On assiste ainsi à un retournement de situation où **l'idéologie du progrès devient dominante**. Mitcham (1995) écrit, pour notifier ce changement dans les visions de progrès, que l'idée de progrès a été progressivement laïcisée, passant d'une notion d'avancement dans une direction souhaitable divinement ordonnée à une vie meilleure sur Terre, justifiée par le

⁵ <https://www.littre.org/definition/progres>

⁶ Boarini Serge, « Turgot, Condorcet. Les Lumières face au progrès », Dix-huitième siècle, 2011/1 (n° 43), p. 523-540

⁷ Sauf pour la Grèce antique qui donne au progrès une notion géographique pure. Selon les Grecs, à chaque fois qu'on s'éloigne de leur capital le progrès diminue systématiquement et le barbarisme prend place.

⁸ Du Pisani Jacobus A. « Sustainable development – historical roots of the Concept » Environmental Sciences, June 2006; 3(2): 83 – 96.

développement scientifique et technologique. Selon **Leibniz**, cité par Serres⁹, « *le progrès est perpétuel et absolument illimité de tout l'univers, de sorte qu'il marche toujours vers une plus grande civilisation* ». La représentation du développement, associé ici à la civilisation, est conditionnelle à **un progrès infini**. Suite à cette rupture avec la notion cyclique, le progrès devient une nécessité naturelle¹⁰. Rationnellement, le progrès devient impératif à l'humanité. Selon le philosophe **Condorcet** (1793), qui consacre l'apogée de l'idéologie du progrès, cité par G. Belem, « *L'esprit humain avancera toujours sans jamais trouver ni ses propres limites ni les bornes de la nature* ».

Selon **Condorcet**, les progrès suivent des étapes avec l'essor des sciences et des techniques. Ils commencent par la domination rationnelle de la nature par l'homme puis par la résolution du problème de la rareté et l'amélioration des conditions matérielles d'existence de l'humanité. Selon **Adam Smith**, l'observation empirique de la société occidentale montre que le progrès de l'économie suit un ordre naturel au cours duquel les secteurs suivants doivent se développer successivement : l'agriculture, les manufactures et le commerce extérieur.

Cette vision est basée sur une métaphore entre le progrès et la nature, de telle sorte que le progrès est appréhendé en termes d'étapes de la vie des êtres vivants, **une conception évolutionniste**. Cette présentation métaphorique à la nature explique certaines caractéristiques de progrès (ou de la croissance). Le progrès à une direction, il est continu et suit des étapes connues et chaque nouvelle étape dépend de la précédente et ainsi de suite jusqu'à un **état d'achèvement** d'où un caractère de **commutativité**. En fait, on distingue cinq types de progrès, selon les domaines ; scientifique, technique, économique, social et humain, qui sont dépendants l'un de l'autre et dans l'ordre indiqué, à la fois chronologiquement et logiquement. Et enfin, le retour en arrière est impossible, de telle sorte que **la croissance est irréversible**. Et selon **S. Latouche**, cette transposition métaphorique à la nature, qui remonte à l'Antiquité, va imprégner de manière permanente la représentation du développement.

Le progrès, tel qu'appréhendé par les Lumières, est présenté comme une force autodynamique, suit une spirale vertueuse, et il n'est plus seulement considéré comme un moyen pour achever la civilisation, mais comme un but en soi. Cette perception favorise par ailleurs, l'éclosion d'une notion nouvelle qui reste encore d'actualité, celle de **l'échelle de civilisation**. Les nations sont ainsi classées selon une hiérarchie relative à leur degré d'avancement technico-économique et à leur niveau de prospérité matérielle. Ce nouveau paradigme trouvera son achèvement au XIXe siècle sous la forme de **l'évolutionnisme social**, qui met l'accent sur les différents stades par lesquels doivent passer toutes les sociétés. Pour se développer, les nations parcourent le même chemin

⁹ Serres Michel, « Chapitre II. Les multiplicités historiques. Le progrès », dans le système de Leibniz et ses modèles mathématiques. Etoiles – Schémas – Points. Paris, Presses Universitaires de France, « Épiméthée », 2007, p. 213-287.

¹⁰ Belem Gisèle, « Du développement au développement durable : cheminement, apports théoriques et contribution des mouvements sociaux » Les Cahiers de la CRSDD, Collection recherche, No 06-2010, Québec, 2010

sauf que toutes n'avancent pas au même rythme, ainsi le 'développement' n'est pas un choix, mais une finalité. **L'approche prônée du développement issue de l'économie classique s'inspirera de cette idéologie continue (perpétuelle) du progrès.**

Les classiques, A. Smith, D. Ricardo et J. S. Mill, partagent l'idée du progrès à partir de la domination de la nature par l'homme. Ils expliquent ainsi les conditions de l'évolution des sociétés. Les différences existant entre les nations permettent de les classer sur une échelle de "progrès" où le **degré d'exploitation des ressources naturelles détermine la situation de chacun**. Pour les Classiques, l'échelle de progrès a une connotation économique, dans la mesure où le niveau de la production sert de critère de progrès et constitue la base de la distinction entre société traditionnelle et société moderne (Belem, 2010, P.5). Le processus de production constitue pour les classiques, les néoclassiques et les marxistes le facteur central de progrès.

À la différence, l'analyse marxiste présentera la lutte (révolution sociale) et non pas la croissance comme moteur du progrès. Les marxistes signalent que outre que les forces productives signalées par les classiques¹¹, la dimension sociale, les rapports de production, les relations entre les individus et les groupes, jouent un rôle fondamental dans le processus de production donc de 'progrès'. Les marxistes distinguent ainsi une autre forme de progrès ; le développement économique et social. Ils distinguent ainsi des périodes du progrès caractérisées par des modes de production successifs : communal, primitif, antique, féodal, capitaliste, socialiste et le communiste qui constitue le stade final du progrès.

La notion du progrès est historiquement négociée et diversement comprise par des philosophes, c'est à partir de XIXe siècle que le progrès est devenu une notion économique ou scientifique. Elle est, actuellement, utilisée et discutée dans différentes disciplines telles que la philosophie, l'histoire, la politique et l'économie. L'idée d'une «loi du progrès» et de ses avantages potentiels prend forme au XIXe siècle, écrit Auguste Comte en 1893. Comte, Hegel, Marx, Spencer et d'autres ont décrit l'avancée inexorable, irréversible, étape par étape et imparable de l'humanité à travers des étapes successives vers 'un âge d'or sur Terre'. Il y avait l'optimisme que le progrès scientifique et technologique pourrait mener à la perfection de l'humanité.

Selon François PERROUX (cité par Claude GAILLARD, 1982), il ne faut pas confondre le progrès économique avec les progrès. Il définit le progrès économique comme étant « la propagation de la nouveauté aux moindres coûts humains et à la vitesse optimum, dans un réseau de relations dont le sens s'universalise ». Les progrès de la technique, des salaires réels, des niveaux de vie, etc., sont immédiatement perceptibles alors que le progrès économique se remarque et se mesure sur une période plus ou moins longue. Si le progrès économique ne doit pas être confondu avec les progrès, il est néanmoins lié à ces derniers.

¹¹ Pour les Classiques, la faiblesse de niveau de production dans les sociétés traditionnelles ou atardées est due uniquement à la faiblesse du développement des hommes et des forces productives (moyens de production (technologie, outillage, machines et matières premières).

La notion de progrès économique et de sa mesure était un sujet de préoccupation des économistes depuis longtemps, il reste encore un problème fondamental pour l'économie contemporaine.

Le progrès est un concept à deux dimensions. Une dimension absolue quantitative avec l'idée d'action et de résultat d'évolution vers un objectif. Et une dimension concrète qualitative avec l'idée d'une ou plusieurs améliorations quantitatives et qualitatives de l'existant, l'action et le résultat de cette action. Un constat est fait, la mesure chiffrée de cette notion s'avère difficile, et les différents travaux s'efforcent comme même à la mesurer.

François PERROUX (1961) met l'accent sur le fait que le progrès est un développement qui s'effectue dans le sens d'objectifs prédestinés qui peuvent varier d'une économie à l'autre selon qu'il s'agisse d'une économie de bien-être, de puissance.

Une chose est sûre, la notion de progrès économique, quelle que soit la manière dont on la précise, est toujours une notion synthétique : personne n'a soutenu qu'un seul élément de l'activité économique, par exemple la construction des grattes ciel ou la consommation des produits technologiques de dernier cri..., puissent suffire à représenter le progrès économique. Il faut donc prendre en considération plusieurs éléments de différente nature, pour avoir un indice, une mesure de ce progrès ¹².

Il est clair que plusieurs éléments rentrent dans la notion de progrès, des facteurs comme la production, le chômage, la qualification des travailleurs, l'espérance de vie, l'inflation, etc. qui ne s'expriment pas de la même unité de mesure (étalon). Ainsi, les auteurs envisagent ces facteurs sous l'aspect de la consommation, groupés sous le nom de '*niveau de vie*' les éléments qui peuvent s'exprimer en unité monétaire, et sous le '*qualité de vie*'¹³ ceux qui ne s'expriment pas en unité monétaire. Ainsi, l'obstacle de la mesure d'élément de type niveau de vie, qui comprend non seulement la consommation, mais aussi ceux de la production des biens et des services, est résolu puisqu'il suffit d'additionner des éléments évalués dans une monnaie sur le marché. Mais le problème persiste toujours pour l'évaluation des éléments de qualité de vie, ici, on ne peut qu'espérer d'obtenir des images, des indices grossiers, dont les chiffres ne sont que l'évaluation encore plus abstraite.

En effet, pour qualifier le progrès, il ne suffit pas de pouvoir affirmer que dans tel ou tel domaine la production nationale d'un pays à augmenter ou elle est plus élevée dans un autre pays qu'un autre pour un produit donné. Il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble pour l'ensemble des produits et de pouvoir les comparer dans le temps et

¹² Fourastie Jean et Joan Fourastie, « La mesure du progrès économique », UNESCO/SS/3.244. 1/h/29, Paris, 1966.

¹³ La qualité de vie désigne, selon Jean Fourastié, « des éléments qualitatifs, qui ne peuvent être chiffrés en argent, mais qui influent beaucoup sur la satisfaction ou la non-satisfaction des besoins ». La notion se différencie du niveau de vie qui se réfère à « l'avoir », à la possession et souvent à la destruction, tandis que la « qualité de vie » se réfère plutôt à une « manière d'être », à un « style de vie ». Parmi ses composants, on cite la durée du travail, l'enseignement, les loisirs, l'habitat, le confort et les services ménagers, l'hygiène, la santé et la durée de la vie humaine.

dans l'espace (Fourastie et Fourastie, 1966). **Le progrès économique est assimilable au progrès de la production** (Vincent, 1961). Ainsi, pour une société donnée, il faut prendre en considération tous les produits et pour chaque produit il faut prendre les cordonnés de prix et de volume de production, ce qui peut constituer un véritable déficit¹⁴. Dans cette logique, le Tableau économique de physiocrate François Quesnay en 1758 constitue l'un des premiers exemples d'une telle vision visant à mesurer le progrès d'un pays.

II. Croissance économique

Dès les années 1950, l'ONU adopte comme principe de comptabilité l'expression statistique de la **croissance économique**. Le Produit Intérieur Brut (PIB) devient un des principaux indicateurs de la performance économique. Un indicateur principal de l'économique, il mesure la production réalisée à l'intérieur d'un pays. Construit par S. Kuznets en 1934 afin de fournir aux gouvernements un instrument de mesure pour décider des politiques économiques à mettre en œuvre pour faire face à la crise de 1929. Suite à l'apparition de l'économie keynésienne, il y a eu une volonté de construire des agrégats macroéconomiques pour connaître l'évolution de la production marchande. Le PIB restera depuis l'un des agrégats majeurs de la comptabilité nationale, calculé par chaque pays depuis les années 1950.

Le PIB additionne toutes les richesses créées dans le pays, au sens de la valeur de la production marchande des biens et des services (correspondant à la valeur ajoutée). **Dans cette logique, le 'progrès' s'identifie uniquement par un progrès quantitatif (niveau de vie, Bien-être matériel...) représenté dans la croissance économique.** Sa variation reflète le taux de croissance en volume (donc hors inflation) d'une période à l'autre afin de mesurer l'activité économique d'un pays.

Selon **François Perroux**, la croissance économique peut se définir comme « *une augmentation pendant une ou plusieurs périodes longues... d'un indicateur de dimension, le produit global net calculé en termes réels* »¹⁵. Selon Perroux, la notion de croissance économique est apparue après la révolution industrielle. Dans son discours de réception du prix Nobel d'économie en 1971, **Simon Kuznets** définit la croissance économique d'un pays « *comme étant une hausse sur longue période de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert. Les fruits de la croissance s'étendent par suite aux autres secteurs de l'économie* ». Ainsi, **la croissance est un processus continu et soutenu**

¹⁴ L'ex URSS a calculé et publié d'année en année jusqu'en 1951 son Revenu National aux prix de 1927. Et en France, l'INSEE calculait l'indice de la production industrielle depuis les années 1950.

¹⁵ Maréchal Jean-Paul, « L'héritage négligé de François Perroux », in l'économie politique, 4/2003 (n.20), p. 47-63.

d'accroissement de la production réelle d'une économie dans le temps ; un accroissement du PIB réel¹⁶.

Le PIB reste l'indicateur central sur lequel les sociétés formulent leurs jugements globaux de progrès, ou leurs inquiétudes face à l'avenir. **La croissance reste le principal symbole de la réussite et un facteur clef du progrès et de la modernisation**¹⁷. Sur le plan économique, le taux de croissance offre une mesure synthétique du degré de réalisation des objectifs de la politique économique. Un taux de croissance significatif affirme surtout la puissance économique du pays dans le monde et assurer sa sécurité dans l'avenir par l'accumulation de richesses et de pouvoir. Le suivi des différents débats économiques et politiques qui ont suivi la crise économique de 2008 confirme l'importance et le rôle de la croissance dans les politiques économiques et sociales. Les différents gouvernements ont soutenu l'économie en établissant différents plans de relance de la croissance.

Certains théoriciens et praticiens du développement voient l'obligation de redéfinir à nouveau la croissance. Puisque, si le PIB d'une économie s'accroît d'une année à une autre à un taux inférieur au taux d'accroissement de la population, la croissance réalisée n'entraîne pas un accroissement du PIB/habitant ou revenu par tête. Dans ce sens, Raymond BARRE redéfinit la croissance par « l'élévation de deux éléments : la population et les ressources disponibles »¹⁸. En effet, la variation de ces deux paramètres dans certaines conditions conduit à des situations qui exigent une qualification particulière.

L'idée est qu'il y a croissance à long terme si les quantités produites augmentent fortement, c'est-à-dire plus fortement que la population pour permettre l'augmentation du niveau de vie. Le PIB est rapporté au nombre d'habitants pour mesurer aussi le potentiel productif d'une population. Ainsi, pour évaluer les bienfaits de cette croissance, une nouvelle définition est proposée, la croissance économique est « *un processus d'élévation continu est soutenu du PIB par habitant* » (Nshue Mbo Mokime, 2014, p28). Le PIB par habitant est encore un indicateur de bien-être matériel.

Selon le modèle classique de l'offre et de la demande, la croissance est une nécessité et devient la seule possibilité de mettre en œuvre des politiques sociales et environnementales. Ainsi, l'accélération de la croissance génère des surplus permettant aux plus démunis de survivre et permettant de financer la lutte contre la pollution (voir la courbe de Kuznets). Pourtant, ce modèle touche sa propre limite, car la destruction des écosystèmes pour générer des revenus et pourvoir à leur conservation et à leur

¹⁶ Nshue Mbo Mokime Alexandre, « croissance économique : une perspective africaine », l'Harmattan, Paris, 2014.

¹⁷ Figuières Charles, Guyomard Hervé et Rotillon Gilles. «Le développement durable : Que peut nous apprendre l'analyse économique ? », 60e anniversaire de l'INRA, Académie d'Agriculture de France, Séance du 11 octobre 2006.

¹⁸ Raymond Barre and Frédéric Teulon, Economie Politique, Thémis. Economie, 15e éd.: Presses Universitaires de France, Paris, 1997.

rétablissement ne s'avère pas rentable. Les tenants de ce modèle sont désormais conscients que l'environnement, lorsqu'il est affaibli, nuit au développement économique.

Aujourd'hui, la notion de la croissance est intimement liée à la notion de PIB, ainsi les limites liées au calcul de PIB reflètent par conséquent celles de la croissance. Le PIB ne mesure que des éléments auxquels on peut donner une valeur¹⁹ monétaire²⁰. De ce fait, tout ce qui ne transite pas par le marché est difficile à prendre en compte et à valoriser tel que, production non marchande des administrations publiques, production domestique, bénévolat, économie souterraine, fraude et évasion fiscale et travail au noir. Sachant que la part du tertiaire non marchand a beaucoup augmenté dans l'économie. Faire le ménage est une activité prise en compte dans le PIB quand elle est faite par une personne déclarée et rémunérée, mais pas quand on la fait pour soi. De plus, contrairement dans les pays sous-développés, les changements économiques et sociaux dans les pays développés poussent à satisfaire ces besoins (repas, ménage, etc.) en faisant appel, plus souvent qu'autrefois, à des individus ou des sociétés rémunérés ce qui augmente leur richesse créée, le PIB.

Il n'est pas évident que le PIB, indicateur de croissance économique, soit également le meilleur indicateur possible du bien-être, on s'accorde sur le fait que si le bien-être économique contribue au bien-être global, il ne saurait suffire, et ce pour plusieurs raisons²¹. Le PIB ne prend pas en compte les externalités négatives, l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles, qui se répercute sur le bien-être des générations futures²². Le PIB n'intègre pas les loisirs, qui ont bien entendu une valeur pour la société et contribuent au bien-être. Le PIB ne fait pas de distinction entre différents types de répartition des revenus.

Il est clair que le PIB ne reflète pas sérieusement le bien-être économique, alors là refléter le bien-être global. Il sera nécessaire de progresser vers des indicateurs permettant de mieux appréhender le niveau de vie des citoyens²³ et pourquoi pas vers une mesure globale du bien-être. D'autres enjeux méritent d'être considérés, genre de vie ; instruction, conditions de vie, santé, égale redistribution des fruits du progrès économique... qui seront intégrés, dans les années 1950, dans la notion de développement économique qui se rapproche plus à la notion du **progrès social**.

¹⁹ Viveret Patrick. Reconsidérer la richesse. Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, France, 2004.41

²⁰ Viveret Patrick recommande *de reconsidérer la richesse et d'abandonner le PIB en le qualifiant de thermomètre qui rend malade*. Viveret Patrick. *Reconsidérer la richesse*. Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, France, 2004. p. 41

²¹ Voir le rapport de la commission Stiglitz de 2009, voir notamment (Blanchet, 2009).

²² OCDE. « Chapitre 6. Indicateurs alternatifs du bien-être », in Réformes économiques, 1/2006 (no2), p. 133-148.

²³ Dans ce sens, le PIB vert et l'indicateur de progrès véritable (IPV) constituent les bons exemples qui corrigent le PIB.

II. Développement économique

Dans le contexte des progrès de la science et de la croissance de l'économie mondiale, le concept de développement a reçu une attention croissante à partir du milieu du XXe siècle.

Le développement, comme croyance et slogan occidental, prend véritablement forme et contenu opératoire avec un discours donné par le président américain Harry S. Truman (Latouche, 2009, p. 25). C'est peu après la Seconde Guerre mondiale que le terme "développement" a été introduit en langage courant pour exprimer les progrès²⁴ réalisés par un pays. Jusqu'alors, on considérait les organismes vivants se développaient, c.-à-d. évoluaient vers un état de maturité, on pensait que les pays aussi le pouvaient, le retour à la métaphore biologique de progrès d'Aristote¹.

Dans son acception la plus générale, le terme du développement peut être considéré comme un synonyme de celui, en usage depuis les Lumières, de *progrès social*, au sens où "*la société de demain peut être meilleure que celle d'aujourd'hui*"². Mais parler de société meilleure confère évidemment au concept une multiplicité de dimensions, dont il faut préciser les critères et les choix. La multiplicité des dimensions du progrès possible de la société évoque les questions du niveau de vie matérielle et de qualité de vie.

Le développement est défini par **François Perroux** comme « *l'ensemble des transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques qui accompagnent la croissance, la rendent durable et, en général, améliorent les conditions de vie de la population* ». Et selon **Jean Gadrey**, le développement vient après la croissance³. Selon lui, si "*On a coutume de dire que les pays en développement sont à la recherche de la croissance. Si l'on prolonge un peu, les pays occidentaux seraient à la recherche d'un développement après la croissance et d'outils intellectuels pour penser ce développement post-croissance*"⁴. **Le développement est un progrès intégral de l'homme**, progrès humain, dans toutes les dimensions de son être à travers des facteurs démographiques (baisse taux de mortalité infantile, hausse d'espérance de vie), politico-juridique (libertés politiques, État de droit, équité judiciaire), économique (amélioration des procédés de production, diversification de la Consommation et réalisation d'une croissance soutenue) et socioculturel (bonne couverture sanitaire, épanouissement intellectuel et culturel) qui généralement accompagnent la croissance.

Pour **G. Myrdal**, le développement est « *le mouvement vers le haut de tout le corps social* » en matière de besoins fondamentaux (nourriture, accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, aux loisirs, etc.). Pour **A. Sen**, le développement signifie *un processus d'expansion des libertés réelles de tous les individus*. Cette liberté est celle de choisir

²⁴ Ce terme de progrès s'est incarné dans le domaine économique, car, pour produire encore plus de biens et de services, il faut une croissance économique. L'idée de l'évolution économique devient le paradigme du progrès.

parmi les différents modes de vie possibles. Le développement se traduit alors par l'évolution de certains éléments tel que : capital physique, capital humain, progrès technique, travail, stabilité politique... etc. Dans la littérature des théories de croissance, les éléments précédents sont appelés les déterminants de la croissance. Des facteurs qui peuvent contribuer à l'accroissement du PIB réel dans le temps. Ainsi, on peut conclure que la croissance "provoque" (pas automatiquement) le développement, et le développement à son tour booste la croissance. Existence d'un cercle vertueux entre croissance et développement. La seule particularité est que, si la croissance est un phénomène à long terme, le phénomène du développement lui reste un processus de très long terme, de plusieurs décennies.

Le lien entre croissance économique et développement rejoint la pensée classique qui présente la capacité de production matérielle comme condition essentielle du développement global de la société. Quant à la relation entre investissement et croissance, elle découle des analyses post-keynésiennes et néoclassiques qui cherchent à identifier les taux d'épargne et d'investissement nécessaires à une croissance auto-entretenu ou soutenable.

Les mérites de la croissance découlent de sa capacité à améliorer le niveau de vie des personnes ou à réduire la pauvreté ; mais cela est possible que lorsqu'elle se fait accompagner d'une bonne répartition des revenus issus de la production. **En présence de fortes inégalités dans la répartition des revenus, les effets attendus de la croissance ne seront pas ressentis par la majorité de personnes, la croissance 'ne sera pas suivie par' un développement.** Ce que Sachs (1980) appelle la « croissance perverse », la croissance qui ne sera pas suivie par le développement⁵. Pour améliorer le niveau de vie des personnes et réduire la pauvreté, il faut coupler la croissance à une amélioration de la répartition de ses fruits. Les études empiriques de la croissance montrent que dans certains pays, les épisodes de forte croissance n'ont pas donné lieu à une réduction de la pauvreté. Mais quoi qu'il en soit, c'est l'absence de la croissance qui fait que plusieurs pays africains soient incapables de combattre la pauvreté.

La croissance n'est qu'un élément, quand même important (Comeliau, 2006, p55), du développement compte tenu de ses effets sur les revenus des individus et de leurs possibilités de consommation (Nshue Mbo Mokime, 2014). La croissance traduit une multiplication des biens et des services disponibles pour la consommation, la production, l'investissement et les échanges extérieurs. Elle permet l'emploi rémunéré et l'augmentation du revenu, elle assure la base nécessaire aux prélèvements collectifs exigés pour financer les dépenses publiques et la sécurité sociale (Comeliau, p55).

Si la croissance mesure la richesse matérielle créée, le développement mesure le bien-être des individus et de la société. Alors que, lors de la première moitié de XXe siècle, le mode occidental est préoccupé de considérer la croissance économique comme un facteur clef du progrès. Les questions d'équité et de justice sociale n'étaient que rarement prises en compte. Les choses changèrent à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements se préoccupent plus qu'auparavant d'améliorer la situation

économique et sociale du plus grand nombre, l'expression incluant les nations les plus pauvres de la planète. L'économie du développement dans sa forme moderne était née.

Depuis, des efforts sont fournis afin de permettre de mesurer le développement. Ce dernier étant un phénomène plus complexe et multidimensionnel que le phénomène de la croissance, sa mesure quantitative (chiffrée) s'avère plus difficile et qui nécessite la construction d'indicateurs, une tâche encore plus difficile.

À la fin des années 1970, l'accent fut mis, lors de la conception du développement économique, sur les besoins de base des populations. Le développement d'un pays ne devait plus seulement être apprécié à l'aune de son seul PIB. Il devait également tenir compte des aspects relatifs à l'éducation, à la santé, à la nutrition, à l'emploi, etc. Plusieurs générations d'indicateurs, de plus en plus riches, se sont donc succédé :

La Banque mondiale, depuis 1966, fait recours à l'indicateur le plus connu et le plus utilisé, le produit par habitant (PIB ou RNB/tête), comme il est déjà signalé en détail précédemment, mesure le niveau de vie. La banque mondiale dresse ainsi une typologie des pays à partir de cet indicateur ; (pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire, pays à revenu élevé). Mais le revenu par habitant souffre de nombreuses limites comme on l'a déjà signalé plus haut.

Par ailleurs, il existe d'autres indicateurs du développement qui prennent en compte d'autres facteurs ignorés par le PNB par habitant afin de mesurer le bien-être social des habitants d'un pays ; en incluant par exemple des indicateurs de santé, d'espérance de vie, de taux d'alphabétisation, etc.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a ainsi créé, au début des années 1990, deux indicateurs synthétiques, l'indice de développement humain (IDH) et l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) dans lesquels les deux caractères complexité et multidimensionnalité de concept de développement seront prises en considération. Ces indicateurs ne considèrent pas la dimension environnementale.

Sans entrer dans les détails statistiques de calcul, l'IDH est une mesure sommaire du niveau moyen atteint dans les trois dimensions clés du développement humain : vivre une vie longue et en bonne santé, acquérir des connaissances et jouir d'un niveau de vie décent. **L'IDH souligne que ce sont les personnes et leurs capacités qui devraient constituer le critère ultime pour évaluer le progrès, et non pas le progrès matériel.**

L'IDH, comme tous les autres indices composites, comporte certaines lacunes. Il simplifie le développement humain et ne permet d'appréhender qu'une partie de ce qui le compose. Il ne reflète pas les inégalités, la pauvreté, la sécurité humaine ou l'autonomisation ce qui encourage la création de nouveaux indicateurs.

Les études empiriques montrent que les pays qui ont connu une croissance forte de leur PIB/tête, ont vu leur IDH grimper très rapidement contrairement aux pays à croissance très lente.

Le deuxième indice, créé par le PNUD, est l'Indicateur de la Pauvreté Humaine ou l'IPH, en réalité c'est un indice composite dont le but est de mesurer, par une moyenne

géométrique, le niveau de la pauvreté au sein d'un pays. Il permet de prendre en compte les inégalités en matière de besoins fondamentaux. Il est exprimé en pourcentage, plus il est élevé, plus la population du pays est composée de pauvres.

À partir du début des années 1960, les pays en développement essaient de rattraper les pays développés en adoptant leur modèle du développement, ce qui a conduit à la généralisation de la dégradation de l'environnement et a aggravé les inégalités à l'échelle de la planète. De nombreux pays pauvres ont imité les pays riches en cherchant à produire plus pour moins cher, quels qu'en soient les rejets polluants. Certains se sont aussi lourdement attaqués aux forêts tropicales afin de peupler l'ensemble de leur territoire, exploiter des ressources minières, faire de l'élevage ou de la culture, exporter des bois précieux, etc^o. Ces politiques n'ont pas permis d'éradiquer la misère et leurs objectifs sont compromis par des anomalies d'équité. Les effets contraires du développement sur les structures sociales et sur l'environnement. Le terme "environnement" a alors été utilisé en langage courant pour exprimer tout ce qu'il fallait protéger du développement économique : l'air, l'eau, le sol, la faune, la flore, les ressources naturelles, etc. (Van Duysen et Jumel, 2008).

Dans l'objectif de remédier à ces deux défauts majeurs, une nouvelle vision est née au milieu des années 1980. Une vision qui vise à corriger ces deux défaillances non seulement des générations présentes, mais aussi pour les générations futures. Le point de mire, cette fois, est très explicite celui d'assurer la pérennité du développement pour tout un chacun et pour toujours, le développement durable.

III. Développement durable

À la fin des années 1960, la base des idées différentes sur le progrès, la croissance et le développement, qui s'était étendu depuis de nombreuses années, commençait à montrer une nouvelle direction, celle du développement durable. La préoccupation environnementale est devenue plus aiguë et radicale à cause de la crainte que la croissance économique mette en danger la vie. Une vraie anxiété s'installe, l'humanité peut détruire la capacité de la terre à soutenir la vie.

Cet état d'esprit alarmiste et anxieux a stimulé un nouveau mode de pensée sur le développement et a préparé la voie au développement durable comme alternative à la croissance économique illimitée. *La promesse des Lumières de l'amélioration linéaire et continue de la condition humaine s'est révélée être un mythe du progrès*, car elle était fondée sur des espoirs et des aspirations humaines plutôt que sur des potentialités et des limites humaines. Ainsi, les notions de «progrès», de «croissance» et de «développement» étaient remises en question.

Après deux guerres mondiales, il était évident que, surtout dans le domaine moral, il y avait aussi un inconvénient au progrès scientifique et technologique. Ce progrès a fourni à l'homme les moyens de perpétrer le mal et la souffrance à une échelle plus vaste qu'auparavant. L'idée d'un progrès continu, après deux guerres mondiales, perdait la fascination qu'elle avait pour les générations précédentes. La Grande Idée du Progrès linéaire et continu devient une fiction. On a compris que le progrès avait justifié

le règne du marché libre, des disparités Nord/Sud, colonialisme et la destruction de la nature. Le progrès scientifique et technologique causait aussi de terribles dommages à l'environnement naturel. La croissance rapide de la population, la pollution et l'épuisement des ressources posaient pour l'environnement et leur propre survie en tant qu'êtres humains. L'optimiste qui suppose que les problèmes de progrès du monde sous-développé soient résolus facilement grâce à la croissance économique mondiale tombe à l'eau, les disparités dans la répartition des richesses s'aggravent. La croissance ne s'est pas révélée être la solution espérée aux inégalités mondiales.

La réflexion sur les causes de la récession dans le monde occidental, qui suivit le premier choc pétrolier qui a mis fin à la période des trente glorieuses, a conduit à une prise de conscience des limites de la croissance. À ce stade, les gens ont commencé à se rendre compte qu'il devenait de plus en plus douteux que les effets bénéfiques de la technologie puissent s'étendre de façon permanente au-delà des frontières des pays industrialisés à la vaste majorité des gens qui ne les partagent pas encore.

Cette prise de conscience a nécessité un changement de paradigme vers une nouvelle notion de développement. Ainsi, on peut conclure que le développement durable est introduit, dans le paradigme de progrès, comme solution aux problèmes du développement assimilé à la croissance. Dans ce sens, c.-à-d. changement du paradigme, Paxton, cité par Jacobus 2006, déclare que le DD a changé la nature de lien qui existe entre le développement et la conservation. Si dans l'ancien paradigme de développement, les deux notions précédentes avaient été considérées comme des idées contradictoires, car la conservation était comprise comme la protection des ressources et le développement comme l'exploitation de ces ressources, dans le nouveau paradigme du DD ce lien devient d'interdépendance.

Depuis le début des années 1970, l'humanité pose des questions sur les finalités et les contraintes du développement, assimilé à la croissance et considéré jusqu'alors comme l'unique vecteur du progrès humain. La croissance a échoué à réduire la pauvreté et les inégalités et elle menace les mécanismes écologiques. On assiste à la mise en évidence croissante du lien entre les problèmes environnementaux et le modèle de développement.

Contrairement aux résultats des travaux du Club de Rome de faire halte à la croissance, en préconisant la **croissance zéro** et le néologisme de « **décroissance** », avec le développement durable, il ne s'agit plus de stopper la croissance, mais d'infléchir son contenu dans un sens durable⁷. D'une manière générale, **assurer la viabilité**, à très long terme, des systèmes économiques. Ainsi, l'apparition du concept de développement durable s'inscrit dans le prolongement des débats sur le développement et de la recherche des modèles de développement alternatifs.

La problématique relative au statut de la croissance, à sa relation avec la dégradation environnementale et avec la notion du développement, a donné naissance à des **alternatives dans la manière de concevoir le développement**⁸. Ce sont plutôt les modes de production et de consommation qui sont à reconsidérer et pas la croissance comme telle. La problématique du développement durable passe par une réduction des

inégalités aussi bien économiques, qu'écologiques (Belem, 2010). Cette prise de position contribue également à distinguer la croissance du développement, dans la mesure où ce dernier ne dépend pas uniquement de la croissance, mais passe par une réduction des pressions environnementales et la réduction des inégalités, donc une répartition des fruits de la croissance et des ressources.

Ces différentes critiques sociales et environnementales vont déclencher la révolution paradigmatique associée au concept du développement.

A fin de cerner le contenu de DD et clarifier ses principes, il est primordial de prendre comme référence la définition Brundtland. En effet, en 1987, la CNUED publiait le rapport Brundtland, intitulé *Notre Avenir à tous*. Ce document est devenu un texte fondateur du développement durable. Dans son quatrième chapitre, il adopte une définition du développement durable, qui reste depuis, la référence internationale : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins* ».

Cette définition nous intéresse d'autant plus qu'elle a été, depuis le Sommet de la Terre en 1992, la plus diffusée à travers le monde. Il est important de bien cerner cette définition, car les éléments conceptuels et normatifs du DD se rattachent directement à cette définition.

Dans ce même rapport et juste après l'énoncé de la précédente définition à la page 51, deux spécifications fondamentales sont mentionnées. Selon le même rapport [... *Deux concepts sont inhérents à cette notion...*] du développement durable:

- *'le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*

- *l'idée des « limitations » que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir."*

Ces deux concepts sont à l'origine de la plupart des autres définitions de développement durable. Le rapport opte donc pour une approche du développement durable mettant un accent particulier sur la satisfaction des besoins.

Cette idée de besoins est basée sur le fait que le développement durable est tout d'abord un modèle de développement. Par évidence la notion de besoins et leurs satisfactions font référence à la notion de bien-être. Ainsi la consommation par habitant ou le PIB par habitant qui mesurent le bien-être matériel, ne constituent plus le seul étalon du bien-être global. Le besoin est aussi le désir de vivre dans un environnement propre et sain et aux préférences en matière de justice et d'organisation sociales. Ces besoins et désirs peuvent varier d'une société à l'autre et au cours du temps au sein d'une même société. En termes économiques, **Pearce et Barbier**, cité par OCDE 2001, voient le développement durable comme « **un développement qui s'inscrit dans la durée** », c'est-à-dire une évolution au cours de laquelle la maximisation du bien-être des générations actuelles ne réduit pas le bien-être futur.

Il existe une certaine nécessité d'élargir la définition du bien-être à des considérations autres que la satisfaction des besoins matériels. D'une part, le PIB ne fournit qu'une mesure partielle du bien-être économique. Certaines des activités qui y sont prises en compte induisent en fait une perte de bien-être économique (par exemple la pollution). Par ailleurs, sont considérés comme un revenu des éléments qui, souvent, se traduisent par une réduction du stock d'actifs de la société (comme les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles épuisables). D'autre part, le bien-être économique n'est qu'une composante du bien-être global, dans lequel la satisfaction de diverses aspirations de la société (disparités et exclusion sociale) ont leur part, quelle que soit leur importance au plan économique.

La préoccupation sociale était présente dans l'esprit des auteurs, comme l'affirme l'extrait suivant qui figure quelques lignes plus loin dans le rapport Brundtland après la définition précédente : « *Même la notion étroite de soutenabilité physique implique un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit logiquement être étendu à l'équité à l'intérieur de chaque génération* ». C'est sans doute pourquoi la conception du développement durable appréhendé, depuis le sommet de Rio, au moyen des trois piliers (économique, social, environnemental) constitue actuellement la toile de fond de la majorité des débats.

Cette définition a généré deux approches de la durabilité, l'une faible, l'autre forte, selon l'objectif (Jacquet, Tubiana, 2006). La durabilité faible implique de transmettre un capital global dans lequel l'équilibre entre les composantes économiques, sociales et environnementales peut varier. La durabilité forte exige que chaque capital soit intégralement préservé pour la génération suivante.

Ce rapport Brundtland rejette les conclusions du Club de Rome pourvoyeur de la "croissance zéro". Le DD soutient la poursuite de la croissance, indispensable pour la satisfaction des besoins, qui considère comme une condition nécessaire à l'élimination de la pauvreté qui cause la dégradation environnementale. Avec cette proposition, **le rapport Brundtland rejette la vision traditionnelle du progrès social qui évalue le bien-être uniquement selon des critères économiques**. Le rapport, dans sa page 61, **propose de redéfinir la croissance économique** en tenant compte de son contenu écologique et de sa répartition et de [... *faire en sorte qu'elle engloutisse moins de matières premières et d'énergie et que ses fruits soient répartis plus équitablement*⁹]

Le rapport Brundtland préconise d'ailleurs une nouvelle ère de croissance, en s'appuyant sur des politiques garantes de protection et de la mise en valeur des ressources nécessaires, d'une nouvelle gestion des ressources de l'environnement pour assurer un avenir au développement lui-même, de la promotion d'un développement, en particulier au Sud, qui utilise, à son profit, les lois naturelles.

IV. Conclusion

Depuis l'antiquité, l'humanité est fascinée par ponctuer son ascension. Elle construit des perceptions évolutionnistes sur la notion de progrès comme amélioration des conditions de vie et comme performance des sociétés. Alors qu'il était au début symbolisé par un progrès singulièrement matériel marchand, paradigme de croissance, mesuré par le PIB au début de XXe siècle. Un nouveau paradigme, correctionnel de précédent, se dessine dans la deuxième moitié de XXe siècle, nommé développement. Ce dernier recommande une vision augmentée de progrès élargie à certaines dimensions de progrès social. Dans le XXI^e siècle, les théories du développement sont à la recherche d'un second souffle. Un troisième paradigme, cette fois, plus achevé et engagé dans le long terme va apparaître comme un nouveau mot d'ordre et un nouvel objectif à atteindre, le développement durable.

Désormais, on exige de développement, non pas d'intégrer une seule dimension, mais trois, être à la fois économiquement viable, écologiquement vivable et socialement équitable afin qu'il soit durable. Cela veut dire que nous devons apprendre à vivre avec efficacité en utilisant le mieux possible les ressources de notre terre, sans les épuisées et en évitant dégradation de l'environnement pour laisser aux générations futures une planète où il fera bon vivre avec des ressources suffisantes. Pour être viable et écologiquement soutenable, le nouveau paradigme devra être fondé sur une combinaison technologique économisant le capital environnemental, notamment l'énergie.

L'objectif de pérennité signifie que **ce type de développement vise à améliorer la condition humaine de façon continue sur le long terme**. Le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement sont en effet indissociables ; négliger l'un de ces thèmes conduirait tôt ou tard à l'échec sur les deux autres, et finirait donc par interdire toute progression positive pour l'humanité. Il la pousse à mettre en place un développement économique qui repose sur l'équité sociale et qui soit économe en énergie, ressources, déchets, etc. L'idée principale est que sans pratiques durables, la croissance économique peut entraîner une dégradation excessive des ressources naturelles et sociales. Le nouveau défi qui s'impose à l'humanité est de réconcilier des pressions contradictoires sur les ressources naturelles et sociales sans sacrifier le progrès économique.

Schématiquement, il s'agit de passage d'une vision simpliste et limitée de progrès par la valeur monétaire de la production industrielle à une vision globale multicritères et plus élargie aux multiples dimensions du bien-être.

Références bibliographiques :

1. Alain Francois. Le concept de développement: la fin d'un mythe. In Information géographique, Armand Colin, 2003, pp.323-336
2. Belem Gisèle, « Du développement au développement durable : cheminement, apports théoriques et contribution des mouvements sociaux » Les Cahiers de la CRSDD, Collection recherche, No 06-2010, Québec, 2010

3. Boarini Serge, « Turgot, Condorcet. Les Lumières face au progrès », Dix-huitième siècle, 2011/1 (n° 43), p. 523-540
4. Comeliau C., « Croissance économique : mesure ou démesure » in « Economie : le développement en question (s) », Pessac Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, page 55
5. Du Pisani jacobus A. « Sustainable development – historical roots of the Concept » Environmental Sciences, June 2006; 3(2): 83 – 96.
6. Figuières Charles, Guyomard Hervé et Rotillon Gilles. «Le développement durable : Que peut nous apprendre l'analyse économique ? », 60e anniversaire de l'INRA, Académie d'Agriculture de France, Séance du 11 octobre 2006.
7. Fourastie Jean et Joan Fourastie, « La mesure du progrès économique », UNESCO/SS/3.244. 1/h/29, Paris, 1966.
8. Gadrey Jean. « De la croissance au développement : à la recherche d'indicateurs alternatifs, séminaire Dares, du 15 octobre 2002, Paris.
9. Gendron Corinne et Revéret Jean-Pierre, «Le développement durable», Université du Québec à Montréal In Économie et Sociétés, Série F, n° 37, « Développement» I, 91, 2000, p. 111-124.
10. Jacquet Pierre, Tubiana Laurence. L'annuel du développement durable. Énergie et changements climatiques. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Regards sur la Terre « Annuels », 2006.
11. Louis-André Vincent. Progrès technique et progrès économique. In : Revue économique, volume 12, n°6, 1961. pp. 876-904.
12. Maréchal Jean-Paul, « L'héritage négligé de François Perroux », in l'économie politique, 4/2003 (n.20), p. 47-63.
13. Nshue Mbo Mokime Alexandre, « croissance économique : une perspective africaine », l'Harmattan, Paris, 2014.
14. OCDE. « Chapitre 6. Indicateurs alternatifs du bien-être », in Réformes économiques, 1/2006 (no2), p. 133-148.
15. OCDE. « Développement durable : quelles politiques ? », 2001.
16. Peemans Jean-Philippe. « Modernisation, globalisation et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement ». In: Tiers-Monde, tome 36, n°141, 1995. pp. 17-39.
17. Raymond Barre and Frédéric Teulon, Economie Politique, Thémis. Economie, 15e éd.: Presses Universitaires de France, Paris, 1997.
18. Rist Gilbert, « Chapitre 2 / Les métamorphoses d'un mythe occidental », in le développement : Histoire d'une croyance occidentale. Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2015, p. 61-94.
19. Serres Michel, « Chapitre II. Les multiplicités historiques. Le progrès », dans le système de Leibniz et ses modèles mathématiques. Etoiles – Schémas – Points. Paris, Presses Universitaires de France, « Épiméthée », 2007, p. 213-287.
20. Tarrit Fabien, « Le développement durable en question », Université de Reims Champagne-Ardenne, Regards-OMI, Colloque international francophone, « Le développement durable : débats et controverses », 15 et 16 décembre 2011, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

21. Van Duysen J-C. et Jumel S., « Le développement durable », L'HARMATTAN, 2008, Paris.
22. Viveret Patrick. Reconsidérer la richesse. Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, France, 2004.41

¹ Louis-André Vincent. Progrès technique et progrès économique. In : Revue économique, volume 12, n°6, 1961. pp. 876-904.

² Comeliau C., « Croissance économique : mesure ou démesure » in « Economie : le développement en question (s) », Pessac Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, page 55

³ Cette position est soutenue par divers auteurs, dont Roseinstein-Rodan (*big push* : la grande poussée), Nurkes (la croissance équilibrée), Hirschman (la croissance déséquilibrée), Perroux (les pôles de croissance) et Rostow (le décollage). Par opposition, les partisans de l'école écologique et de décroissance niés cette position, l'argument de la croissance zéro (décroissance) ne conduit donc pas à rejeter le développement, mais à le distinguer de la croissance. La croissance n'est pas une condition inéluctable pour le développement.

⁴ Gadrey Jean. « De la croissance au développement : à la recherche d'indicateurs alternatifs, séminaire Dares, du 15 octobre 2002, Paris.

⁵ En effet, selon Sachs, les pays du Sud ont enregistré une « croissance perverse » sans se développer. Les pauvres surutilisent les rares ressources auxquelles ils ont accès. Il introduit encore la notion de « mal-développement » (crise du développement des années 1970) qui touche particulièrement les pays en développement, un développement caractérisé par de fortes inégalités sociales et par le gaspillage et la dégradation des ressources.

⁶ Van Duysen J-C. et Jumel S., « Le développement durable », L'HARMATTAN, 2008, Paris.

⁷ On évoque ici la croissance, quoiqu'elle ne soit que l'une des composantes du développement.

⁸ Selon l'analyse marxiste, la problématique environnementale représente la seconde contradiction du capitalisme, après les contradictions sociales.

⁹ Il propose un remaniement de l'ordre économique international. Par exemple, pour remédier aux inégalités de commerce international, il préconise la création d'un système de compensation des pertes encourues du fait des termes de l'échange entre le Sud et le Nord.

³² Alain Francois. Le concept de développement: la fin d'un mythe. In Information géographique, Armand Colin, 2003, pp.323-336

³³ Gendron Corinne et Revéret Jean-Pierre, «Le développement durable», Université du Québec à Montréal In Économie et Sociétés, Série F, n° 37, « Développement» I, 91, 2000, p. 111-124.

³⁴ Jacquet Pierre, Tubiana Laurence. L'annuel du développement durable. Énergie et changements climatiques. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Regards sur la Terre « Annuels », 2006.

³⁵ OCDE. « Développement durable : quelles politiques ? », 2001.

³⁶ Tarrit Fabien, « Le développement durable en question », Université de Reims Champagne-Ardenne, Regards-OMI, Colloque international francophone, « Le développement durable : débats et controverses », 15 et 16 décembre 2011, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.